

**Diplôme : BTSA
Toutes options**

**Module : M22 : Techniques d'expression, de
communication, d'animation et de documentation**

**Objectif général du module : Améliorer ses capacités de
recherche et de traitement de l'information, ses capacités
d'expression, de communication, de relation et d'initiative**

L'ensemble des apprentissages du module M22 prend en compte une situation de communication dans la production d'un message. De ce fait, la constitution d'une documentation, la formulation de discours argumentatifs écrits ou oraux ou encore la production de messages scripto-visuels ne prennent leur sens que dans un contexte de communication. La démarche pédagogique de projet, notamment au travers des PIC, en constitue l'un des meilleurs moteurs.

Le module M22, commun à tous les BTSA, est un module ouvertement interdisciplinaire puisqu'il repose sur la conjonction de trois disciplines : la documentation, l'éducation socioculturelle et le français. Ce module permet l'acquisition de notions et de méthodes centrées sur l'acte de communication et l'appréhension des faits sociaux et culturels, notamment au travers des thèmes définis annuellement au programme. Il est donc nécessaire de prévoir une concertation préalable à la formation et d'élaborer conjointement une progression, sur les deux années, en fonction d'objectifs communs après lecture réfléchie du référentiel et répartition des objectifs de formation en fonction des champs de compétence spécifiques à chaque discipline.

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Objectif 1 : Répondre à un besoin d'information

Tout au long de la progression pédagogique du module, les étudiants s'approprient une culture informationnelle en liaison étroite avec la conduite d'une démarche de médiation documentaire. Cette appropriation s'appuiera sur des exercices pratiques d'observation, d'analyse et de mise en situation. Ils seront enrichis par des remédiations qui permettront d'acquérir à la fois des notions de base et la maîtrise des outils documentaires nécessaires pour aborder les sciences de l'information-documentation en tant que discipline.

L'enseignement en documentation ne saurait être conçu seulement comme l'apport de contenus théoriques, mais également comme un apprentissage des démarches documentaires et des techniques, centré sur l'acquisition de compétences de recherche et de traitement de l'information dans le cadre de l'élaboration d'un produit de communication.

Les recommandations pédagogiques ci-dessous reprennent dans l'ordre les sous-objectifs du référentiel. Elles illustrent et commentent les sous-objectifs et ne sont ni exhaustives, ni prescriptives. L'enseignant organise librement sa progression pédagogique et choisit d'introduire les différents apprentissages relatifs aux notions des sciences de l'information-documentation au moment qu'il juge opportun en fonction de l'avancée des projets de médiation documentaire des étudiants.

Objectif 1.1 : Mobiliser les concepts et les techniques nécessaires à une recherche et à un traitement de l'information pertinents

L'enseignant présente et analyse les principales caractéristiques de l'information - documentation autour des notions de base suivantes :

- L'information et l'identification d'un besoin : l'enseignant insiste sur le fait que l'information n'existe et ne prend tout son sens qu'intégrée dans un processus de communication et après activation par un récepteur. Il insiste sur les principales caractéristiques de l'information (durable, éphémère, utile, gratuite) ainsi que sur les fonctions de l'information : didactiques, culturelles, politiques (notion de pouvoir) dans l'actuelle société de l'information ainsi que sur les besoins d'information dans différentes situations de communication ;

- Le document : l'enseignant aborde le document en tant que support de l'information et fait le tour des différentes sources d'information (ouvrages, journaux, sites Web...). Il distingue les notions de :

- document primaire (original) ou secondaire (permettant d'accéder au document primaire),

- document par intention (créé de par la volonté de l'auteur) ou par attribution (devenu document de par la volonté de celui qui interroge) ;

- Le système d'information documentaire : l'enseignant le définit comme l'ensemble des moyens matériels et humains nécessaires à la définition, au traitement, au stockage et au transfert d'un ensemble d'information dans l'environnement construit de l'espace documentaire. Il insiste sur la mise en interaction de ces différents éléments au sein du système ;

- L'évaluation de la qualité de l'information : l'enseignant met en avant trois des principaux critères d'analyse critique de la qualité de l'information que sont:

- La fiabilité de l'information (identification ou sourçage) qui désigne le degré de confiance que l'on peut lui accorder. La fiabilité de l'information dépend d'un faisceau d'éléments interdépendants, notamment : l'identification claire de la source, l'exactitude des données, des faits, la «fraîcheur» de l'information...

- La validité de l'information (crédibilité) qui permet de vérifier le sérieux d'une source, d'un auteur, sa compétence et sa notoriété pour traiter d'un sujet. Pour évaluer la validité d'une information, une connaissance du contexte disciplinaire, ou du domaine, est souhaitable.

- La pertinence d'une information qui est toujours relative, contextualisée. Une information est pertinente par rapport à un besoin, à une production envisagée, à une thèse à défendre ou à une problématique à éclaircir.

L'enseignant veille tout particulièrement à ce que les étudiants portent un regard critique sur l'information provenant d'Internet.

L'enseignant présente les outils documentaires nécessaires à l'accès, à l'organisation et à l'usage de l'information :

Ces apprentissages s'appuient sur les acquis des étudiants au cours de leur scolarité antérieure, notamment sur les acquis relatifs à la démarche de recherche documentaire dans le cadre du B2I niveau lycée. Ils sont confortés au travers du **projet de médiation documentaire**. L'enseignant présente les caractéristiques principales des outils et conduit des séances de travaux pratiques sur des exercices d'apprentissage que les étudiants transposeront à leur travail personnel autour de la démarche de médiation documentaire. Sont ainsi abordés :

- le langage documentaire par opposition au langage naturel (classification, thésaurus)

- le langage d'interrogation (logiciel documentaire, moteur de recherche)

- le référencement des sources (références bibliographiques notamment)

- l'analyse de l'information et l'évaluation de sa qualité pour un objectif de communication donné

- l'organisation de cette information (sélection, classement, production de document secondaire)

Objectif 1.2 : Mettre en œuvre sa capacité d'organisation et de communication de l'information dans le cadre d'une démarche de médiation documentaire

L'étudiant doit se situer en tant qu'acteur dans une démarche de médiation documentaire. L'enseignant définit la médiation documentaire comme une mise en relation d'un corpus de documents avec son lecteur en réponse à un besoin d'information. Elle met en œuvre les notions et les outils propres aux sciences de l'information-documentation et prend comme **support le thème socio-économique et culturel au programme**.

Les étudiants conduisent une démarche de médiation documentaire prenant en compte un besoin d'information pour un public cible. Pour ce faire, ils construisent un produit documentaire adapté à une situation de communication donnée. L'enseignant présente les étapes principales de la démarche. Cette démarche doit conduire à :

- la définition de la visée informative du message ;
- la collecte de l'information et la mise en évidence de contenus informatifs essentiels en fonction du message ;
- l'évaluation de sa qualité ;
- l'organisation de l'information et la mise en œuvre de sa restitution en vue d'un usage et d'un public donné ;
- l'élaboration d'un produit de communication.

La démarche de médiation se réalise autour d'un ensemble de documents de nature variée. Elle peut prendre différentes formes de réalisation : dossier documentaire, exposition, documents scriptovisuels ou pages web, dossier de presse, journal, préparation d'un débat contradictoire, préparation de la modération et de l'animation d'un forum Internet, ... En outre, la diversité de l'information recueillie sert la qualité et la richesse du produit documentaire.

La compréhension de l'organisation des connaissances contribue à interroger le thème socio-économique et culturel défini annuellement et à construire un produit de communication pertinent en apportant l'éclairage des sciences de l'information-documentation. La médiation documentaire trouve ici son efficacité en créant une interaction entre un enseignement disciplinaire cohérent, transférable dans d'autres disciplines et un espace documentaire élaboré. L'enseignant s'appuie notamment sur les notions abordées au cours de l'objectif de deuxième niveau « maîtrise des concepts et techniques » et du sous-objectif « Maîtrise des notions de base ». Il aborde les techniques de lecture rapide, de lecture flexible, de sélection de l'information, de repérage et de classement des indices et s'appuie sur la maîtrise des outils acquises au cours de l'objectif de deuxième niveau « maîtrise des concepts et techniques » et du sous-objectif « Maîtrise des outils documentaire ».

Au travers de cette démarche concrète, il s'agit d'amener les étudiants à acquérir une culture informationnelle, à savoir : la connaissance de ses propres intérêts et besoins en information et la capacité de déterminer, trouver, évaluer, organiser, ainsi que créer, utiliser et communiquer efficacement l'information pour répondre à des questions ou résoudre des problèmes (rapport d'experts de la conférence de Prague, septembre 2003) Elle englobe donc la culture de l'information, celle de l'informatique et celle des médias.

L'enseignant propose aux étudiants un outil de suivi individuel de la démarche de médiation documentaire (du type « carnet de bord ») qui sera renseigné au fur et à mesure de la démarche et peut comprendre les productions écrites suivantes (liste non exhaustive) :

- une fiche relative à la problématique et au projet de médiation documentaire ;
 - une fiche relative à la stratégie de recherche documentaire : questionnement, mots clés, outils de recherche, parcours individuel de l'étudiant (difficultés rencontrées, aides, pré acquis....);
 - une fiche relative à l'évaluation de la qualité l'information;
 - une bibliographie analytique comportant un signalement ainsi qu'un résumé ou une analyse du document ;
 - des fiches de lecture pour les documents jugés essentiels : résumé informatif, critères de validité de l'information, pertinence par rapport au sujet traité et à la médiation documentaire envisagée, biographie de l'auteur.
- Cet outil de suivi constitue en outre un outil d'aide méthodologique fondamental.

A la suite de la mise en œuvre d'une démarche de médiation documentaire en relation avec le thème socioculturel au programme du module M22, l'enseignant organise la mise en commun au sein de la promotion des différents produits documentaires. Cette mise en commun permet de conduire une réflexion autour de faits culturels du monde contemporain et concourt à la maîtrise de l'argumentation orale évaluée en CCF.

Par ailleurs, l'enseignant participe à la préparation à l'épreuve terminale dans le cadre des activités pluridisciplinaires mises en œuvre dans le domaine « Ouverture sur le monde » (modules M21 et M22). Ces activités, qui s'appuient sur le thème socio-économique et culturel au programme, permettent de conduire une réflexion autour des faits socio-économiques et culturels du monde contemporain et concourent à la maîtrise de l'analyse et de l'argumentation écrite.

Objectif 2 : Améliorer sa capacité d'expression

L'enseignement est centré sur l'étude du discours argumentatif dans sa dimension pragmatique et prend en compte l'image de l'émetteur et la représentation du destinataire. En continuité avec les acquis des programmes du collège et du lycée, le travail sur l'argumentation, au-delà de l'étude des outils relevant de la logique formelle, s'attache à analyser et à mettre en œuvre les moyens qui permettent d'obtenir ou d'accroître l'adhésion d'autrui aux thèses proposées. Cette conception dialogique de l'argumentation est visible dans les libellés qui explicitent la situation de communication (argumentation orale du CCF, argumentation écrite de l'épreuve terminale).

Tout au long de la progression pédagogique du module, les étudiants s'approprient une culture en lien avec les deux thèmes au programme. Cette appropriation s'appuie sur l'élaboration de problématiques qui nourrissent et diversifient la réflexion. L'analyse et la pratique de l'argumentation écrite et orale est étroitement liée au travail sur la langue et la lecture comme à l'observation de documents divers et à l'analyse et à l'écriture de textes variés. Les activités pluridisciplinaires sont privilégiées.

Les recommandations pédagogiques ci-dessous reprennent dans l'ordre les sous-objectifs du référentiel. Elles illustrent et commentent ces sous-objectifs et ne sont ni exhaustives, ni prescriptives. L'enseignant organise librement sa progression pédagogique.

Objectif 2.1 : Prendre en compte la situation de communication

L'enseignant insiste sur la visée du message à produire et s'appuie sur les distinctions acquises au lycée : informer, expliquer, argumenter (convaincre/persuader)

Il insiste sur le décryptage des consignes (mise en évidence, dans un énoncé, de la situation de communication, de la forme de discours, des mots-clefs, de l'implicite... des finalités du texte à produire)

Le travail sur le traitement des éléments d'information est effectué en fonction du message à produire dans les domaines techniques, littéraires et artistiques.

A cette occasion, l'enseignant fait découvrir des documents variés (dossier de presse, littérature, films de fiction, documentaires, arts plastiques.) Il veille à la bonne utilisation des informations recueillies dans le message à produire : choix et exploitation des documents, mobilisation de références culturelles adéquates, intégration des éléments d'information dans un discours construit.

Le choix de stratégies et de moyens d'expression adaptés suppose de prendre en compte les éléments de la communication et d'adapter son discours (visée, système énonciatif, schéma argumentatif, convocation du discours d'autrui, registre, niveau de langue, axiologie, éléments de rhétorique...)

Les champs littéraire et artistique, qui se prêtent tout particulièrement à l'étude des situations de communication, sont privilégiés : essai, dialogue d'idées, lettre ouverte, discours, théâtre, publicité, cinéma de fiction, documentaires, expositions, installations ...

Dans le cadre de la préparation de l'épreuve terminale en particulier, l'enseignant peut faire pratiquer des exercices littéraires variés : *transformations* (pastiche, parodie...), *expansions* (phrase départ, suite de texte, texte fendu...), *consignes modifiant le signifié* (inventaires, faux proverbes, paradoxes...) ou le *signifiant* (répétition de sons, lettre imposée, logorallye, calligrammes...).

Objectif 2.2 : Analyser et produire un message écrit

La maîtrise de l'expression écrite suppose le respect des codes (orthographe, morphosyntaxe, ponctuation) et celle des marques de l'énonciation.

L'enseignant évite le cours cloisonné de grammaire ou d'orthographe et aborde les points qui font problème en fonction des besoins identifiés chez les étudiants, dans le cadre des exercices, des formatifs, des écrits socialisés qui soulignent l'importance de la maîtrise de la langue. (L'enseignant insiste sur le fait que la maîtrise de l'orthographe et de la morphosyntaxe est une compétence fortement discriminante, voire discriminatoire.)

Il peut mettre en place un suivi personnalisé pour les étudiants en difficulté (fiches d'auto évaluation, travail ponctuel lors des corrections de devoirs). Il peut, pour plus d'efficacité, s'appuyer par exemple sur des tables de fréquence (étude prioritaire des dix verbes les plus usités de la langue française,...)

Analyse et production de textes informatifs, explicatifs, argumentatifs :

Analyse et production d'écrits sociaux et professionnels

L'enseignant fait analyser et produire des textes variés :

- écrits journalistiques (éditorial, tribune libre, lettre ouverte...)
- écrits techniques (rapports de stages, restitutions, entretien, enquête, compte rendu...)

Cet objectif est lié à la préparation de l'épreuve terminale intitulée « Expression française et culture socio-économique » pour laquelle la production attendue est l'article de presse ou la lettre et l'enseignant travaille donc plus particulièrement sur les formes argumentatives exigées lors de l'épreuve.

Il peut également faire produire des discours variés (informatif, explicatif...) en situation de communication réelle toutes les fois que cela est possible en saisissant les occasions fournies par la formation (voyage d'étude, MIL, stages...)

Analyse et production de textes argumentatifs

L'enseignant souligne que le discours argumentatif appartient à l'univers des opinions et des valeurs dont on discute dans la vie sociale. A ce titre il fait prendre en compte la dimension rationnelle (raisonnements logiques, distinction de la thèse, des arguments et des exemples, analyse de la fonction et de la place des connecteurs logiques) mais aussi affective de l'argumentation (fonctionnement de l'image qu'un locuteur donne de lui-même à travers son argumentation : les valeurs qu'il défend, les affects qu'il manifeste, ce qui l'autorise à parler... et effets produits sur le

destinataire.)

Dans cette perspective, l'étudiant, qu'il analyse ou qu'il produise un discours argumentatif, doit non seulement repérer ou formuler la thèse, les arguments, les exemples et le cheminement argumentatif mais il doit surtout au préalable dégager ou élaborer la problématique en fonction de la visée ; repérer ou mettre en place le système énonciatif et la dimension axiologique (subjectivité, jugements de valeur) ; repérer ou choisir la mise en scène du discours d'autrui ; reconnaître ou utiliser les genres, les formes de discours, les registres, les niveaux de langue, les procédés d'écriture adaptés.

Ainsi, par le travail sur le genre, la forme de discours, la langue et les registres, il insiste sur l'image que l'émetteur donne de lui (ethos) et sur les émotions qu'il cherche à susciter chez le récepteur (pathos). En particulier, l'enseignant fait repérer et utiliser les principales figures de sens mobilisées pour argumenter : figures de construction comme le paradoxe, figures du contenu sémantique comme l'ironie ou l'hyperbole, figures de la ressemblance comme la comparaison, la métaphore, l'allégorie... Les textes littéraires restent un support privilégié pour cette étude.

Dans le cadre du CCF, la problématique doit faire l'objet d'un enseignement spécifique.

L'enseignant souligne que la problématique ne se réduit pas à une thématique ou à une simple question mais se définit comme un champ de controverse. L'enseignant apprend donc aux étudiants :

- à discerner les lieux communs liés au sujet donné,
- à construire des séries de questions pertinentes sur ce sujet,
- à transformer le sujet en débat explicite en établissant la liste des problèmes posés par le sujet,
- à confronter les points de vue en travaillant sur un groupement de documents raisonné et diversifié,
- à réfléchir et à prendre position par rapport à la problématique.

Objectif 2.3 : Communiquer à l'oral

L'étudiant apprend à argumenter à l'oral dans le cadre d'une situation concrète de communication. Il s'adapte au public (représentations, attentes, réactions...), choisit les arguments efficaces, écoute pour mieux communiquer et prend en compte les contraintes de temps (appréciation de la durée, répartition du propos, gestion de l'imprévu).

La fluidité verbale requiert un entraînement régulier et spécifique. L'enseignant peut, par exemple, faire pratiquer des exercices sur les associations de mots, des improvisations individuelles ou collectives sur un ou plusieurs mots, sur une image, sur un film, des brainstormings, des reformulations, des improvisations sur les formes de discours : expliquer, raconter, décrire, argumenter (débat contradictoire, par exemple...)

Afin de produire un discours intelligible et expressif, l'étudiant doit **maîtriser le code verbal oral et mobiliser les ressources du code paraverbal et du code non verbal** (ressources kinésiques et proxémiques). Il apprend à placer sa voix, à utiliser un timbre et un volume adaptés et à adopter une diction claire grâce à un débit, une articulation et une intonation efficaces.

Il apprend également à utiliser le champ visuel de façon satisfaisante, à adapter sa gestuelle, sa posture et ses attitudes, à s'impliquer et à capter l'attention de l'auditoire.

L'enseignant a recours chaque fois que cela est possible au genre théâtral et aux pratiques de mise en scène (travail à la table, mise en voix, mise en espace, mise en scène). Il peut s'appuyer, par exemple, sur quelques exercices empruntés aux pratiques de formation au jeu théâtral (respiration, travail vocal et gestuel, déplacements, occupation de l'espace...) Il peut faire pratiquer l'improvisation, mettre en place des exercices de simulation et, lorsque cela est possible, des situations réelles de communication orale : commentaire d'image, de texte, compte rendu, entretien, exposé bref, revue de presse, table ronde, soutenance de rapport... Il peut également mettre en place des exercices de reconnaissance et de manipulation du lexique et des codes ; il fait par exemple varier le discours selon la situation de communication (adaptation à l'auditoire, mise en scène de l'émetteur, choix de stratégies argumentatives...). Ces exercices sont analysés et commentés par la classe.

Objectif 2.4 : Produire des messages visuels, scriptovisuels et/ou audiovisuels

Il s'agit d'engager l'étudiant dans la maîtrise des pratiques langagières intégrant des codes graphiques et plastiques, sonores, dans des situations de communication.

L'enseignant s'appuie sur les pré-acquis des étudiants en matière de langage de l'image : composition, codes chromatiques, typographiques, rapport texte-image-son. **Ces apprentissages seront mis en œuvre sous forme d'exercice avant tout projet de réalisation.**

L'intégration d'un support visuel à un message écrit ou oral : sous forme de schéma, tableau, graphique, organigramme ... par le support du transparent ou multimédia doit être maîtrisée. La collaboration avec le professeur de TIM est judicieuse pour l'utilisation des outils multimédias.

Dans le cadre d'un travail d'atelier l'étudiant apprend à choisir et à réaliser, un support concret dans ses différentes phases (conception écrite, maquette, réalisation) avec une exigence de qualité. Le choix du support (dépliant, plaquette, affiche, logo, vidéo, diaporama, bande son, panneau d'exposition...) **en fonction de la situation de communication.**

La pratique de la note d'intention permet une conception raisonnée, notamment dans les choix des codes et les choix de communication. Cette note d'intention n'est pas le cahier des charges : on peut s'en écarter en cours de réalisation, l'important étant de pouvoir justifier des écarts.

L'enseignant veille aux bonnes conditions matérielles de l'atelier de réalisation.

Le support est réalisé dans le cadre du PIC (objectif 4)

Objectif 3 : Améliorer sa capacité de communication dans des situations d'interaction

L'interaction est ici au cœur de l'acte de communication interpersonnelle. Processus systémique complexe, son approche doit éviter les schématisations réductrices. Il paraît judicieux de faire observer et analyser, à partir de grilles élaborées avec les étudiants, la relation interpersonnelle à partir de supports variés : pièces de théâtre, films, émissions de télévision, observations de l'environnement social et professionnel.

Plus qu'ailleurs la pédagogie de la communication interpersonnelle peut se nourrir de situations d'apprentissage qui impliquent les étudiants et les engagent dans l'action de communication : études de cas, simulations et jeux de rôle. On veillera, dans ces procédures, à systématiser les situations d'observation et les phases d'exploitation qui apporteront les synthèses nécessaires et faciliteront la conceptualisation et la transférabilité. Dans ce contexte, les techniques abordées ne peuvent se réduire à des recettes, puisqu'elles sous-tendent des attitudes et des conduites constitutives de la personnalité de l'étudiant. Les sciences humaines doivent ici apporter leurs éclairages. .

L'ensemble de cet objectif est à mettre en perspective avec les situations professionnelles de la filière du BTSA concernée. Il constitue un socle indispensable pour les apprentissages de communication interpersonnelle développés dans le cadre de modules spécifiques (BTS TC, GPEN, SER, Production horticole notamment) et pour l'objectif de connaissance de soi du module personnel et professionnel.

Objectif 3.1 : Analyser le processus de communication interpersonnelle

Si le schéma de Jakobson, souvent déjà abordé par les étudiants dans leur parcours antérieur, peut être utilisé, il n'est pas nécessairement le plus pertinent pour une approche de la communication interpersonnelle. L'approche systémique présentée sur le site « esc@les » est une ressource intéressante à consulter.

L'enseignant situe la communication humaine dans son environnement.

Les formes de communication dépendent étroitement du contexte, de l'objectif et du canal. Les déterminants (perception, représentation, valeur), l'environnement social et culturel (territoire, espace, temps, coutumes, pratiques), et le poids de l'institution sont pris en compte.

Il analyse des éléments constitutifs du processus de communication interpersonnelle.

L'interaction des attitudes et comportements, des rôles et statuts comme les signes non-verbaux de la communication orale (gestes, postures, regards, apparence, signes sensoriels, kinésiques, proxémiques) donne lieu à un travail spécifique.

Il identifie les obstacles habituels à la communication humaine

Les obstacles habituels : non-prise en compte de l'environnement, de la situation de communication, perception réductrice (stéréotypes), le non-dit, l'attitude conflictuelle, l'inadaptation du code utilisé,... sont abordés pour favoriser une prise de conscience afin de mieux les dépasser.

Objectif 3.2 : Améliorer sa capacité de communication en face à face

L'étudiant possède des outils lui permettant de s'évaluer dans la relation interpersonnelle

Ces outils permettent d'identifier les tendances individuelles en face à face (échelles d'attitudes, outils d'évaluation, grille de Porter) et mettent en évidence la nécessité d'une attitude d'écoute compréhensive.

Il identifie les objectifs et les attitudes liés aux divers types d'entretien (téléphonique, enquête sociologique, entretien de motivation, d'embauche).

L'enseignant insiste sur l'importance de l'écoute active dans l'entretien.

Il propose des exercices et des jeux de rôle permettant de découvrir et pratiquer la reformulation, la maîtrise du questionnement, les techniques de l'entretien de face à face.

Le temps imparti pour l'ensemble du domaine ne permet pas un approfondissement de certaines situations et techniques: l'entretien d'embauche en particulier ne peut faire ici que l'objet d'une sensibilisation, un entraînement systématique pouvant être conduit, en relation avec la filière, dans le cadre d'un MIL ou d'activités pluridisciplinaires

Objectif 3.3 : Améliorer sa capacité de communication en groupe : les réunions et leurs conduites

L'étudiant est capable de distinguer les différents types de groupes et d'observer les phénomènes d'interactions qui s'y produisent.

La sensibilisation aux flux de communication et l'utilisation de la grille de Bales, aux phénomènes d'influence, de prise de décision, d'efficacité, de conflits est faite le plus possible à partir de situations concrètes observées (film, émission de télévision...).

L'étudiant doit progressivement maîtriser les conditions d'une participation efficace au travail d'un groupe.

La préparation, l'organisation, la participation et la conduite de réunion donne lieu à un travail particulier reposant sur des exercices et simulation en petit groupe, sur l'observation d'au moins une réunion professionnelle.

Objectif 4 : Développer son autonomie, sa capacité d'organisation et de communication dans le cadre d'une démarche de projet : le P.I.C.

Inscrite dans une perspective constructiviste (l'individu se construit dans l'action), la pédagogie du projet a pour ambition d'intégrer les apprentissages individuels et collectifs dans une dynamique sociale. Cette ambition requiert une vigilance méthodologique sans laquelle des dérives sont inévitables. En effet le projet prend en compte trois pôles interdépendants qui sont, chacun en puissance, porteurs d'une dérive :

- le pôle social: le projet a une utilité sociale, prend en compte la réalité d'une situation analysée, aboutit à une production. Il y a risque de dérive productiviste quand les impératifs de production l'emportent sur les considérations éducatives. Attention aux projets sur commande, et à la médiatisation excessive (impératifs de communication externe de l'établissement par exemple) !

- le pôle affectif: le projet naît du désir et se construit dans la motivation. Il y a risque de dérive spontanéiste quand, au nom de la nécessaire autonomie du groupe, le projet, sans contraintes, s'invente au fur et à mesure. Il y a risque de dérive fusionnelle quand les aspects socio-affectifs l'emportent, évitant la négociation et évacuant les apprentissages. Le projet risque de ne pas aboutir, et de ne pas correspondre aux objectifs de formation.

- le pôle rationnel: le projet s'inscrit dans une démarche rigoureuse intégrant les apprentissages. Il y a risque de dérive organisationnelle et techniciste quand la planification directive de l'enseignant empêche les recherches et les tâtonnements nécessaires. Attention à l'implication excessive de l'enseignant et aux cadrages abusifs sous prétexte d'efficacité pédagogique!

Ces trois dérives accentuent des conduites de groupe négatives parce qu'éloignées des préoccupations éducatives : division excessive du travail, leadership abusif, rejet ou dépendance, attitudes « potaches », moral bas... Ces conduites défavorisent l'émergence de l'individu autonome.

Compte tenu de l'horaire affecté, le professeur d'éducation socioculturelle gère le suivi de l'ensemble des projets. Mais les professeurs de documentation et de lettres veillent à la relation entre les apprentissages qu'ils mettent en œuvre et leurs traductions concrètes dans les projets. Ils peuvent également, au même titre que d'autres enseignants, être tuteurs d'un projet en fonction de leurs motivations et compétences.

Cet objectif 4 du référentiel suppose pour être atteint d'intégrer les apprentissages relatifs aux objectifs 1, 2 et 3. Le PIC est effet la démarche privilégiée pour appliquer dans le cadre d'une réalisation les méthodes et techniques enseignées parfois préalablement. Les PIC sont ainsi mis en œuvre le plus souvent lors de la deuxième année de formation. Cependant dans les filières TC, GPEN et SER notamment, des projets professionnels supposent acquis les apprentissages en matière de méthodologie de projet, de communication et d'animation (objectifs 2.4, 3 et 4) Il est dans ce cas plus pertinent de les mettre en œuvre, PIC compris, au cours de la première année de formation.

La consultation du rapport de l'inspection de 2006 « Pour améliorer la pédagogie du projet » (disponible sur le site « esc@les ») est recommandée.

Objectif 4.1 : Se situer dans une démarche de projet et de communication

L'étudiant apprend la démarche d'anticipation et d'organisation d'une activité

Par l'étude de cas, il distingue la planification, la répartition des tâches, la recherche des informations et les moyens nécessaires.

Il intègre la pédagogie du contrat : la négociation, le dispositif de suivi, l'évaluation.

Il se mobilise sur un projet nécessitant une démarche de communication et d'animation

L'exploration des possibles et avant-projet (motivations, ressources, opportunités - obstacles, difficultés, risques) et la constitution du groupe (quatre étudiants au maximum) représentent une phase importante.

L'objectif d'animation nécessite un support de communication et implique une médiation avec un public cible.

L'enseignant n'impose pas un projet. Il est cependant le garant de sa faisabilité, et du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Le projet est sous la responsabilité du directeur de l'EPLFPA quand à l'impact de son implication dans l'environnement extérieur.

Objectif 4.2 : Anticiper l'action (la conception du projet)

Le groupe analyse le contexte et les moyens (ressources, contraintes, attentes des partenaires...)

Il détermine les choix de communication : choix de l'objectif, de la démarche, du public, des moyens et supports utilisés.

Objectif 4.3 : Mettre en œuvre le projet et aboutir à une réalisation

Le groupe planifie l'action en définissant les étapes du calendrier. **Il répartit en son sein les tâches** (individuelles et collectives).

Il s'adapte et négocie en réalisant des bilans intermédiaires, en constatant les écarts et en réajustant son action.

Il prend en compte les aspects relationnels, en son sein, avec les enseignants, avec les partenaires (internes ou externes à l'établissement).

Le groupe intègre et maîtrise les moyens de communication usuels (lettres, entretiens, réunions...).

Il élabore un support de communication à partir d'une note d'intention (description, claire, attractive, et la plus complète possible, du produit de communication retenu) **et met en place une médiation avec le public visé.**

Le groupe est attentif à la promotion et valorisation de son projet.

Activités pluridisciplinaires

Des activités pluridisciplinaires sont mises en œuvre dans le cadre du domaine « Ouverture sur le monde : Compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication ». Elles concernent les modules M21 et M22 et correspondent à un « volume horaire étudiant » de 24 heures.

Les enseignants des disciplines concernées (français, documentation, sciences économiques et sociales, ESC) organisent ces activités pluridisciplinaires de façon à croiser les approches méthodologiques, économiques, sociologiques et culturelles :

- méthodologie de l'information : a minima une revue de presse accompagnée d'autres activités de veille documentaire...
- activités favorisant l'ouverture sur le monde : visites, interventions, mini-projets de communication...

Toutes ces activités s'appuient sur le thème socio-économique et culturel au programme.

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Documentation :

Carnet de bord informatisé [en ligne]. Académie de Créteil, [Consulté le 2 mars 2009]. Disponible sur <http://www.ac-creteil.fr/pointdoc/peda/tpe.html>

Benoit, Denis (dir). *Introduction aux sciences de l'information et de la communication*. Paris, Editions d'organisation, 1995.

Fabre, Isabelle et al. *L'éducation à l'information : guide d'accompagnement pour les professeurs documentalistes*. Educagri Editions ; Septembre 2008.129 p.

Lamizet, Bernard. et Simed, Ahmed (dir). *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la communication*. Paris, Ellipses marketing, 1997. 590 pages.

Olivesi, Stephane. *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, disciplines*. Grenoble, Presses universitaires, 2006. 286 p.

Français :

Formation à l'expression écrite et orale, 100 fiches. Ed. d'organisation, 2001.

Les leçons de théâtre de Jacques Lecoq [Vidéocassette].CNDP

« *La didactique de l'oral* » in Rapport de l'Inspection. Educagri, 2006.

Amossy, Ruth. *L'argumentation dans le discours*. Armand Colin. 2006.

Bellenger, Lionel. - *L'expression orale*. – ESF., 1984.

Boissinot, Alain. *Les textes argumentatifs*. Bertrand-Lacoste, 1992.

Briand, Marie-Geneviève et Campario, Sylvie. *Professionaliser l'écriture*. Educagri, 1995.

Garnerin, Fabienne. *Les Techniques argumentatives*, CNPR 2007

(livret pour l'étudiant : très utile pour un suivi individualisé)

Mirabail, Huguette. *L'argumentation au lycée*. Bertrand-Lacoste, 1995

Quentin, Gérard: *Enseigner avec aisance grâce au théâtre* - Chroniques sociales. Lyon .1999

Robrieux, Jean-Jacques. - *Éléments de rhétorique et d'argumentation*. Dunod, 1993.

Ryngaert Jean-Pierre. *Théâtre et formation des enseignants*. Lanzmann, 1991

Education socioculturelle:

Site esc@les : ressources professionnelles en éducation socioculturelle. ENFA, Disponible sur : www.enfa.fr/agriculture/esc@les/. (Site de référence pour l'Education socioculturelle)